

**DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021**

Le 11 Mars 2021 à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 Mars 2021, s'est assemblé en séance ordinaire au restaurant scolaire sous la présidence de Monsieur René ROCUET, Maire.

Etaient présents : M. René ROCUET, Maire ; MM. et Mmes Jérôme GOURMELEN, Fanny CARRIE, Eric BERDER, Céline SIMONOU, Valérie MOREL, Yann HUBERT, Serge SINOU, Adjoint ;
MM. et Mmes Nathalie DROAL, Gabrielle COSQUERIC, David GORAGUER, Catherine HECK, Henry MAYEUX, Jacqueline JEGOU, Christian PIERRE, Frédérique LE BIHAN, Bertrand LE PAPE, Hélène CUILHE, André GUILLOU, Catherine GARREAU, Michel GUILLOU, Vincent RANNOU, Sophie BOYER, Lionel PERRET et Jocelyne CAROFF, Conseillers Municipaux.

Procurations : M. David ROLLAND à Mme Valérie MOREL et Mme Sandra CALVEZ à M. Michel GUILLOU.

Secrétaire de séance : M. Christian PIERRE.

1 - F : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

M. Lionel PERRET demande la correction du tableau de subventions suite au changement des taux validé en réunion (page 3). Le total des aides est de 119 000 € et non 136 000 €.

Mme Jocelyne CAROFF signale une erreur en page 5. Il fallait lire « contre » au lieu de « abstentions » au niveau des noms figurant sous le tableau du vote de la question 5-E.

M. René ROCUET indique que ces corrections seront signalées au procès-verbal et met au vote.

Le Compte-rendu de la séance du 23 décembre 2020 est approuvé.

VOTANTS	ABSTENTION	CONTRE	POUR
27	1	3	23

Abstention : Nathalie DROAL

Contre : Sophie BOYER, Lionel PERRET, Jocelyne CAROFF.

2 - F : BUDGET PRINCIPAL 2020 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE COMPTE ADMINISTRATIF

Le Compte Administratif 2020 de la Commune, examiné en Commission des Finances le 4 mars 2021, se présente dans ses grandes lignes de la façon suivante :

Section Investissement

Résultat de l'exercice 2020

Dépenses	1 844 032,69
Recettes	1 253 625,20
	590 407,49

Résultat cumulé des exercices (001)

Résultat de l'exercice	590 407,49
Excédent reporté de 2019 (001)	357 561,54
Déficit reporté de 2020 (001)	232 845,95

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2020

Dépenses	2 809 114,97
Recettes	3 522 655,78
Résultat de 2020	713 540,81

Le Compte de Gestion tenu par la Comptable publique est conforme dans ses résultats au Compte Administratif de ce budget.

Vote Compte de Gestion

VOTANTS	ABSTENTION	CONTRE	POUR
27	0	0	27

Vote Compte Administratif (sous la présidence de M. GOURMELEN, M. ROCUET ayant quitté la salle)

VOTANTS	ABSTENTION	CONTRE	POUR
26	5	0	21

Abstentions : André GUILLOU, Michel GUILLOU, Catherine GARREAU, Vincent RANNOU, Sandra CALVEZ

3 - F : BUDGET ANNEXE 2020 DE L'ATELIER-RELAIS : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le Compte Administratif 2020 de l'atelier-relais, examiné en Commission des Finances le 4 mars 2021, se présente dans ses grandes lignes de la façon suivante :

Section Investissement

Résultat de l'exercice 2020*

Dépenses	11 974,93
Recettes	11 201,69
	-773,24

Résultat cumulé des exercices (001)

Résultat de l'exercice	-773,24
Excédent reporté 2019 (001)	8 285,03
Excédent reporté 2020 (001)	7 511,79

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2020

Dépenses	4 011,41
Recettes	1 313,65
Résultat de l'exercice 2020	- 2 697,76

Le Compte de Gestion tenu par la Comptable publique est conforme dans ses résultats au Compte Administratif de ce budget.

Vote Compte de Gestion

VOTANTS	ABSTENTION	CONTRE	POUR
27	0	0	27

Vote Compte Administratif (sous la présidence de M. GOURMELEN, M. ROCUET ayant quitté la salle)

VOTANTS	ABSTENTION	CONTRE	POUR
26	0	0	26

4 - F : BUDGET ANNEXE 2020 DU COMMERCE-RELAIS : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le Compte Administratif 2020 du commerce-relais, examiné en Commission des Finances le 4 mars 2021, se présente dans ses grandes lignes de la façon suivante :

Section Investissement

Résultat de l'exercice 2020

Dépenses	0,00
Recettes	0.00
	0.00

Résultat cumulé des exercices (001)

Résultat de l'exercice	0,00
Excédent reporté 2019 (001)	26 462.02
Excédent reporté 2020 (001)	26 462.02

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2020

Dépenses	618,83
Recettes	339,33
Résultat de 2020 (déficit)	-279,50

Le Compte de Gestion tenu par la Comptable publique est conforme dans ses résultats au Compte Administratif de ce budget.

Vote Compte de Gestion

VOTANTS	ABSTENTION	CONTRE	POUR
26	0	0	26

Mme Frédérique LE BIHAN ne prend pas part au vote (fait partie de la copropriété).

Vote Compte Administratif (sous la présidence de M. GOURMELEN, M. ROCUET ayant quitté la salle)

VOTANTS	ABSTENTION	CONTRE	POUR
25	0	0	25

Mme Frédérique LE BIHAN ne prend pas part au vote (fait partie de la copropriété).

5 - F : TRAVAUX EN REGIE 2021 : DETERMINATION DU COUT DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal est informé qu'il convient de réajuster le coût salarial horaire pour déterminer le taux horaire des travaux en régie pour l'exercice 2021.

Il est proposé de fixer le montant horaire pour les travaux en régie est maintenu à 20,14 € pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette proposition.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

VOTANTS	ABSTENTION	CONTRE	POUR
27	0	0	27

6 - F : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Monsieur Jérôme GOURMELEN, Adjoint en charge des finances, informe l'assemblée que le ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire) est un rapport faisant état des orientations budgétaires de la commune, c'est-à-dire des investissements pluriannuels envisagés. Il aborde aussi la fiscalité locale et expose le contexte économique. Dans ce rapport, on trouve également un état de la structure et de la gestion de la dette.

Il rappelle que le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) s'appuie sur le ROB et permet aux conseillers de discuter des orientations qui seront dans le budget primitif et de les informer sur la situation financière de la commune et sa capacité de financement, en tenant compte des contraintes conjoncturelles.

Le DOB ne donne pas lieu à un vote, mais il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique et obligatoire. Il apparaît dans le compte-rendu de séance.

La date limite d'adoption du budget primitif est fixée au 15 avril 2021. La commune a l'obligation d'organiser un débat d'orientation budgétaire (DOB) et de présenter un rapport d'orientation budgétaire (ROB) le délai de deux mois maximum précédent le vote du budget.

Monsieur Jérôme GOURMELEN reprend les grandes lignes du document fourni à chaque membre du Conseil Municipal à l'appui de la convocation à la présente séance. (Document joint au procès-verbal).

Ce point ne fait pas l'objet d'un vote. Le Conseil municipal PREND ACTE de la présentation.

7 - F : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DU DEPART DU TOUR DU FINISTERE CYCLISTE 2021

M. le Maire a été sollicité par le K.A.S. (Kerfeunteun Animations Sportives) pour accueillir le départ du Tour du Finistère Cycliste Professionnel International le 22 mai 2021.

Après avoir rappelé l'historique du montant des subventions versées à l'organisateur depuis 2013 : 7 000 €, 7 500 € en 2014, puis 3 750 € de 2015 à 2017 et 2750 € à compter de 2018. Monsieur le Maire propose la reconduction en 2021 de la subvention pour un montant de 2 750 € afin d'organiser à Saint-Evarzec le départ du Tour du Finistère Cycliste.

Le complément de la subvention sollicitée par le KAS est versé par l'association Saint-Evarzec Animation Vélo (SEVA) qui s'est constituée en 2015 pour maintenir l'accueil de cette manifestation sur la commune.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette proposition.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

VOTANTS	ABSTENTION	CONTRE	POUR
27	0	0	27

8 - F : INSCRIPTION AU PLAN DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE DU CIRCUIT VALLEE DU JET

Le Conseil Municipal est informé de la possibilité de demander l'inscription au plan départemental des itinéraires de randonnée (PDIPR) le circuit de la vallée du Jet, en lien avec la commune de SAINT-YVI.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette proposition.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

VOTANTS	ABSTENTION	CONTRE	POUR
27	0	0	27

9 - F : PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DE LA DELIBERATION 15-E DU 23/12/2020

Le Conseil municipal est informé qu'il y a lieu de modifier la délibération 15-E portant sur des ajouts et suppressions de postes.

Service technique : il convenait de prévoir la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet et non la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet.

Service enfance : il convenait de préciser la quotité de travail du poste d'adjoint technique à temps non complet à hauteur de 4,5/35^{ème}.

Médiathèque : il convenait de prévoir la création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine à temps non complet à 19/35^{ème} et non la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces modifications.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

VOTANTS	ABSTENTION	CONTRE	POUR
27	0	0	27